

Liste des pièces à fournir pour les inscriptions dans les établissements de la Petite Enfance à Paris 6^e

L'inscription dans les établissements de la Petite Enfance se fait à **compter du 6^e mois de grossesse.**

L'inscription se fait en présence du ou des responsables légaux de l'enfant.

Liste de pièces justificatives à fournir pour la constitution du dossier :

- Livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- La pièce d'identité des deux parents,
- Le dernier avis d'imposition des deux parents ou les trois derniers bulletins de salaires des deux parents,
- Si les deux parents ne vivent pas à la même adresse : jugement précisant les conditions d'exercice de l'autorité parentale,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer non manuscrite, facture d'électricité, de gaz ou l'échéancier en cours...),
- Emménagement récent : promesse de vente, bail de location ou titre de propriété accompagné de l'attestation d'assurance habitation.

Cas particulier :

Parent(s) hébergé(s) chez un tiers, en sus des pièces citées en premier lieu :

- Une pièce d'identité valide de l'hébergeant (passeport ou CNI),
- Une attestation d'hébergement manuscrite de l'hébergeant,
- Un justificatif de domicile (de moins de trois mois) au nom de l'hébergeant à l'adresse du 6^e arrondissement (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe/internet, quittance non manuscrite, avis d'impôt sur le revenu),
- Un justificatif de domicile au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant.

L'inscription se fait au Relais Informations Familles avec ou sans rendez-vous.

La prise de rendez -vous se fait via le lien : <https://www.mairie06.paris.fr/mes-demarches/en-ligne/demarches-administratives/vous-souhaitez-prendre-un-rendez-vous-a-l-une-des-permanences-suivantes-207>

Le R.I.F. est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 19h30.

**78, rue Bonaparte -75006 Paris
Entrée C - Rez-de-chaussée**

